DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION
AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE du 22 janvier 2018

Madame le Recteur, Mmes et Messieurs les membres du CTA

Préparation de la rentrée 2018

1er degré

A la rentrée 2018, notre académie devrait enregistrer 1074 élèves de moins pour le premier degré. La dotation ministérielle est de 88 ETP. Cette dotation, certes positive, couvrira juste les besoins générés par le dispositif « 100% de réussite au CP » (et CE1 en REP+) en essayant de maintenir les postes de PDMQDC. Elle nous apparait cependant insuffisante pour améliorer de façon significative les moyens en remplacement, l'accueil des moins de 3 ans ainsi que le taux d'encadrement. Le P/E de la Haute Savoie et de l'Isère reste encore faible même s'il progresse depuis 2012.

L'UNSA-Education regrette que le GT 1er degré académique ne soit convoqué que le 5 février alors que la répartition des moyens entre départements – avec ses critères - aurait nécessité un temps d'échange avant ce CTA. Votre proposition de répartition donnerait hors plan ruralité : - 8 ETP à l'Ardèche, + 10 à la Drôme, + 42 à l'Isère, + 7 à la Savoie et + 37 à la Haute-Savoie.

Vos choix, guidés par une dotation contenue, ne permettrons pas d'alléger les effectifs qui restent encore souvent trop chargés, notamment en maternelle. Si le dispositif 100% de réussite au CP est louable, **l'UNSA-Education** tient tout de même à rappeler qu'il ne règlera pas à lui seul la question de la difficulté scolaire. En effet, 70% des élèves ayant des difficultés ne sont pas scolarisés en éducation prioritaire. La prise en compte de tous les territoires de notre académie est donc une nécessité.

Second degré

Dans le second degré, ce sont 2201 élèves de plus qui devraient être accueillis à la rentrée 2018 avec une dotation ministérielle de 69 ETP. Cette dotation certes positive en valeur absolue est en baisse de 70% par rapport à 2017 alors que les effectifs élèves augmentent.

Cela aura pour conséquence des classes plus chargées, une dégradation des conditions d'accueil des élèves et des conditions de travail de nos collègues.

Les préconisations ministérielles d'augmenter l'offre de formation (classes bilangues, enseignements facultatifs comme la chorale, sections sportives...) ne font qu'accroître les difficultés. Pour les équipes, la seule marge de manœuvre possible est de renoncer aux enseignements à effectifs réduits, dédoublements, projets... autant de dispositifs qui bénéficient à

tous mais plus particulièrement aux élèves les plus fragiles. Pour **l'UNSA-Education**, il n'est pas acceptable de financer certaines mesures au détriment de ceux qui en ont le plus besoin.

Nous revendiquons une offre éducative durable sur l'ensemble du territoire académique et pour tous les élèves. Il est de la responsabilité de l'État de n'oublier personne.

Cette année encore nous nous étonnons d'une baisse des moyens en remplacements de moyenne et longue durée alors que des difficultés persistent dans des disciplines bien identifiées.

L'UNSA-Education se félicite des 10 ouvertures d'ULIS en collèges et lycées. Nous rappelons la nécessité pour les équipes pédagogiques d'être accompagnées. La montée en charge des effectifs doit être progressive lors de ces créations. Concernant les effectifs, nous réitérons notre demande de voir appliquer la circulaire nationale limitant le nombre d'élèves accueillis à 10.

Répartition des moyens de directeurs délégués

L'UNSA Education déplore le manque de transparence concernant les critères d'élaboration de la grille du barème pour la répartition des moyens. Nous regrettons de ne pas avoir été suffisamment associés à l'élaboration des grilles et demandons la tenue d'un groupe de travail.

Moyens administratifs

Au niveau des moyens administratifs, **l'UNSA Education** regrette fortement la perte de 6 ETP pour la rentrée 2018 alors que l'académie de Grenoble est déjà la plus mal dotée. Cela ne fera que continuer de dégrader les conditions de travail des personnels.

Pour l'UNSA Education

Serge RAVEL